

CONSEIL MUNICIPAL DU 3 MAI 2022

L'An 2022, le 3 mai à 19h, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Dominique MOREL, Maire.

Etaient présents : MM. Morel - Fournier - Gacquer - Briau - Salua - Bigot - Roussel - Morel M - Da Costa Rodrigues - Lhorloge - Rouze - Ghier - Leneutre – Dupontreué

Absents : M. Dupuis

DERNIER COMPTE RENDU

Cette lecture n'appelle aucune observation particulière.

BUDGET PRIMITIF 2022 COMMUNE

Ce budget est approuvé à l'unanimité et s'équilibre de la façon suivante :

- 442 500 € en section d'investissement
- 1 395 784 € en section de fonctionnement

Les taux d'imposition des taxes directes locales restent inchangés.

REVISION DES TARIFS COMMUNAUX

Concession temporaire	12€ le m2
Concession perpétuelle	22€ le m2
Concession columbarium	460€

LOCATION SALLE POLYVALENTE

Grande salle :

Personnes de la commune	Eté	180€
	Hiver	260€

Personnes extérieures	Eté	310€
	Hiver	450€

Petite salle :

Personnes de la commune	Eté	85€
	Hiver	120€

Personnes extérieures	Eté	145€
	Hiver	190

Les salles sont laissées gratuitement à la disposition des associations locales qui seront tenues cependant de verser la caution et de régler les frais de chauffage et d'éclairage suivant :

Grande salle :

Eté 20€
Hiver 40€

Petite salle :

Eté 15€
Hiver 20€

Location de la vaisselle **0,60€** / personne

La vaisselle sera laissée gratuitement aux associations de la commune.

Caution **180€**
Caution pour le nettoyage **60€**

SUBVENTIONS ANNUELLES AUX SOCIETES COMMUNALES

Les subventions ci-dessous ont été allouées :

- Association des Anciens Combattant	200 €
- Parents d'élèves	450 €
- Fanfare	1200 €
- Société communale de chasse	200 €
- Société de pêche l'Arc en Ciel	200 €
- Souvenir Français	200 €
- Amicale des anciens élèves	100 €
- Fname Opex Somme	200 €
- Aspac	200 €
- ESH	2000 €

Certaines subventions seront votées ultérieurement, il sera demandé aux associations de fournir leurs comptes (Comité des fêtes, Judo club, AMVAV, Club de l'amitié).

La Fanfare sollicite une aide financière afin de pouvoir réaliser l'achat de nouvelles lames pour les marimbas.

Le devis s'élève à la somme de 2960 €.

L'Assemblée se prononcera après avoir pris connaissance des comptes de l'Association.

L'Assemblée souhaite rencontrer les membres de l'ESH afin de discuter de la situation du club.

COMMUNICATIONS DIVERSES

Le tour de garde, en vue des élections législatives de juin, est établi.

Les enfants des classes de maternelles, CP et CE1 se rendront à NAUSICAA le 7 juin. Les frais de déplacement seront pris en charge par la commune, soit 685 € TTC.

L'entreprise CHARPENTIER PM effectuera la restauration de la face nord du clocher en utilisant un échafaudage de pied et non une nacelle. L'échafaudage sera mis à la disposition du couvreur en établissant une convention d'utilisation.

Une humidité importante a été constatée dans la sacristie. Le bois est pourri. Un traitement sera effectué et le plafond sera refait par les employés communaux. Ces travaux seront supervisés par Maurice DA COSTA.

DROIT D'INITIATIVE

Florence Fournier demande pourquoi le saisonnier a été recruté à l'extérieur de la commune et trouve inadmissible de prendre quelqu'un extérieur au village alors qu'il y avait des demandes dans la commune.

Maurice Da Costa demande pourquoi Emmanuel Billet aurait le rôle de chef au sein du personnel communal du service technique. Le poste de responsable du service technique ne peut être attribué. Monsieur le Maire fait savoir que c'est lui qui donne les directives missionnelles, aux employés communaux du service technique.

Laurence Lhorloge souhaite savoir si le cadeau de la fête des mères a été choisi et demande quand il est prévu de matérialiser la place de stationnement handicapé rue Jean Baptiste Saint.

Mandy Ghier demande s'il est possible de rouvrir les séances du Conseil Municipal à la population et souhaite savoir qui assurera la garderie en raison de l'absence prochaine de Céline pour environ trois semaines.

Delphine Briau fait savoir que la fille de Florence Fournier est intéressée.

Florence Fournier fait savoir que sa fille n'était pas intéressée mais disponible si nécessaire.

Un débat s'engage.

Après vote, le remplacement sera assuré par Cécilia LEBOEUF qui est en service civique au sein de l'école et qui connaît donc les enfants (10 pour – 4 abstentions).

Didier Dupontreué fait savoir que le Souvenir Français va procéder prochainement à l'entretien dans le cimetière communal de 12 tombes de soldats morts pour la France.

Sébastien Roussel rappelle qu'il était prévu d'installer des panneaux indiquant les commerces du village.